

Journée de l'Afrique 2020
L'ONU appelle au respect des pratiques démocratiques
• (Page 11)

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Airbus A380

Air France annonce l'arrêt de l'exploitation

Nouveau coup dur pour Air France KLM. La compagnie, dont l'activité... • (Page 08)

Volkswagen «Dieselgate»

Vers un épilogue en Allemagne

La cour suprême de Karlsruhe rend son arrêt lundi dans le conflit opposant Volkswagen à des dizaines de milliers de clients... • (Page 08)

WEBINAIRE SUR LA COVID-19 ET LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES • (Page 03)

Bpifrance invite Amenounve



• Edoh Kossi AMENOUNVE, DG / BRVM

Artisanat

Mablé Agbodan ouvre sa boutique en ligne

Mablé Agbodan, fondatrice du Club des Métiers d'Arts et d'Artisanat au Togo passe... • (Page 02)

Nigeria

La croissance pourrait plonger jusqu'à -8,9%

Le Nigeria pourrait enregistrer l'une des pires contractions économiques de son histoire... • (Page 02)

UEMOA

Vers la mise en place d'un Centre d'excellence pour l'habitat

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Assistance technique du Don IDA, le Commissaire... • (Page 06)

Agriculture au Togo

Les partenariats public-privé pour développer les ZTA

Au Togo, les zones de transformation agricole (ZTA) prévues, à travers la création... • (Page 04)



Poissons fumés

• (Page 04)

Le Pasa offre 108 fours aux femmes de l'UGFETRAFO

Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte...

Le Coronavirus ne passera pas par MOI... et TOI ?

Message de prévention et de sensibilisation de :



A la propagation du coronavirus au TOGO

Artisanat

Mablé Agbodan ouvre sa boutique en ligne

Mablé Agbodan, fondatrice du Club des Métiers d'Arts et d'Artisanat au Togo passe à la vente en ligne, quelques mois après le lancement de sa boutique.



La designer et architecte d'intérieur, Mablé Agbodan, qui affirme avoir débuté sur la cour de sa grande sœur, franchit un nouveau palier vers son internationalisation, avec une présence effective sur le web. Dans une interview exclusive accordée à Togo First en prélude au lancement de sa boutique, Mablé Agbodan décrivait cet espace dédié à sa marque, comme «une vitrine officielle du savoir-faire, de la philoso-

phie et de l'esprit Mablé». « La boutique est une extension naturelle du centre. C'est la vitrine officielle où nous rendons disponible pour notre clientèle tout ce qui est réalisé au centre pour la marque Mablé Agbodan. C'est un moyen de démontrer aussi au public au travers de produits haut de gamme, l'exigence et la rigueur avec laquelle travaillent nos artisans du Club des Métiers d'Art et d'Artisanat du Togo ». Désormais, chacun peut faire

son shopping en ligne, en restant chez lui, et être livré. Sont disponibles dans cette boutique des accessoires de mode, la maroquinerie de luxe, des vêtements pour homme, des vêtements pour femme ; pour toutes les saisons et haut de gamme. On y trouve également du mobilier pour la décoration d'intérieur, une pléiade d'articles faits à la main, soigneusement conçus par des artisans chevronnés.

Togo First

Nigeria

La croissance pourrait plonger jusqu'à -8,9%

Le Nigeria pourrait enregistrer l'une des pires contractions économiques de son histoire en 2020. C'est ce qu'a annoncé cette semaine, la ministre des Finances, Zainab Ahmed, se basant sur plusieurs scénarios évaluant l'impact économique du coronavirus sur son économie.

Selon la responsable, l'économie nigérienne pourrait plonger jusqu'à -8,9% dans un scénario catastrophe. Cela implique une absence de plan de relance permettant de faire face à la chute des cours du pétrole, son principal produit d'exportation, suite à la flambée de la pandémie de COVID-19. Dans un scénario optimiste impliquant néanmoins l'absence de mesures budgétaires, cette contraction pourrait baisser à -4,4%. Alors que le pays s'attend à voir son taux de pau-

reté augmenter en raison de l'impact économique de la crise sanitaire qui a déjà touché au moins 6677 personnes sur son territoire, le gouvernement essaye d'obtenir près de 7 milliards \$ de la part des institutions financières multilatérales pour lancer son programme de relance économique. Il y a quelques semaines, le FMI a annoncé le déblocage de 3,4 milliards \$ en faveur d'Abuja pour soutenir le plan de lutte contre la pandémie. Pour Zainab Ahmed, malgré tous ces financements et stratégies de

relance économique, la première puissance économique du continent africain qui sortait déjà d'une situation fragile ne pourra pas échapper à une nouvelle récession. « Nous allons entrer en récession, mais ce que nous essayons de faire, c'est de nous assurer qu'elle soit peu profonde afin que nous en sortions rapidement en 2021 », a-t-elle indiqué. Avec des mesures de riposte efficaces, le pays s'attend à voir son économie se contracter de 0,59% en 2020.

Agence Ecofin

AUX DECIDEURS ...

NP

Sauver le secteur informel

L'Afrique est relativement épargnée par la pandémie du COVID-19. La maladie y est beaucoup plus lente que dans la plupart des autres régions du monde. L'activité économique formelle dans tous les pays tourne au ralenti, au même moment où le secteur informel, aussi têtue qu'il soit continué de développer ses tentacules pour la satisfaction des besoins des populations. Une réalité africaine aux vues et aux vues de tous. Aujourd'hui, avec l'avènement du COVID-19, et étant donné la difficulté d'interdire les activités informelles sur l'étendue du territoire national d'un pays africain, il semble plus judicieux d'encourager une reprise progressive de certaines de ces activités. Contrairement aux pays développés, le phénomène de l'informel est très présent en Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest. Ce phénomène se nourrit de la relative faiblesse de l'État et de la coexistence entre des institutions formelles héritées de la colonisation et celles tirées des us et coutumes africains. La majorité des Africains vivent au jour le jour et se retrouvent donc dans une situation de grande vulnérabilité. Vouloir confiner ces acteurs équivaudrait alors à les laisser mourir à petit feu. Par ailleurs, ils contrôlent la quasi-totalité des chaînes de production et de distribution alimentaire. Les protéger reviendrait à préserver des moyens de subsistance, mais en même temps éviter une rupture de ces chaînes qui favoriserait la hausse des prix.

Le maître-mot est ici l'efficacité de l'encadrement gouvernemental, qui se ferait en usant de la carotte et du bâton. Les acteurs de l'informel – les individus et les entreprises – qui respectent les gestes barrières seraient soutenus par un financement préférentiel et auraient accès aux marchés et à d'autres avantages. Mais cela suppose aussi que la force publique soit plus présente pour les superviser et de façon très stricte.

Par exemple, les dispositions prises concernant le transport intra-urbain au Sénégal consistant à autoriser certains transports publics à opérer en respectant certains gestes barrières, comme le port des masques et la limitation du nombre de passagers autorisés, sont pertinentes et pourraient être renforcées et répliquées dans d'autres secteurs. Le seul bémol est que l'appui de l'État devrait être davantage ressenti par les acteurs qui respectent les règles, pour combler ne serait-ce que partiellement le manque à gagner subi. De même, les activités de production alimentaire, comme l'agriculture, le maraîchage, la pêche et la transformation des produits alimentaires pourraient être davantage encouragées et soutenues. Au niveau des marchés à ciel ouvert, les mesures actuellement appliquées dans beaucoup de pays, consistant à les fermer plus tôt pour les désinfecter et les remettre à la disposition des commerçants et clients, sont salutaires. On pourrait en augmenter l'efficacité en renforçant le contrôle, les sanctions le cas échéant et l'accompagnement. La réouverture des activités économiques est d'autant plus souhaitable que les fonds de solidarité mis en place par les États pour soutenir les ménages pauvres, ne suffiront pas pour couvrir tous les ménages pauvres de nos pays, surtout si la pandémie devait encore durer. En autorisant la reprise de certaines activités informelles, l'État permettrait en même temps aux acteurs concernés de pouvoir subvenir au moins partiellement à leurs besoins et de réduire leur dépendance envers l'assistance publique. De plus, ces activités généreront des impôts et taxes indirects qui amélioreront le recouvrement fiscal. En effet, si le secteur informel paie très peu d'impôts directs, il contribue fortement à l'impôt indirect, qui constitue la part la plus importante des recettes fiscales.

En Afrique, l'informel fait face à de nombreuses contraintes, notamment le manque de formation, le manque de clientèle fidèle, des infrastructures inadéquates de télécommunication et de transport et, bien sûr, le faible accès à un financement adapté et des filets de sécurité sociale. La crise actuelle offre à l'État une occasion unique d'obtenir plus de prise sur ces activités pour mieux les inciter à se moderniser et se consolider.

● Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Webinaire sur la COVID-19 et le financement des entreprises

Bpifrance invite Amenounve

Le Directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), Dr Edih Kossi Amenounve est attendu le 05 juin 2020 sur le webinar qu'organise la Banque publique d'investissement de la France (Bpifrance) sur le thème « COVID-19 : Quel impact sur le financement des entreprises dans l'espace de l'UEMOA ? »

● Joël YANCLO

Effectuer un tour d'horizon de la situation sanitaire et de l'impact économique de la crise actuelle dans l'espace UEMOA et discuter de l'impact à court et moyen terme sur le financement des entreprises (banques, capital-investissement et marchés financiers), sont

les objectifs du webinar qu'organise la Banque publique d'investissement de la France (Bpifrance). Parmi les participants, le Togolais Félix Edoh Kossi Amenounve, directeur général de la BRVM (Bourse régionale des valeurs mobilières, commune aux 8 Etats de l'Union) et François Sporrer, chef du Service économique régional pour

l'Afrique de l'Ouest à la direction générale du Trésor (France). Bpifrance est une banque publique d'investissement, un organisme français de financement et de développement des entreprises. Selon une étude de Bloomfield Intelligence sur l'impact économique de la COVID-19 sur les PME de la zone UEMOA, le caractère pandémique de

ce virus et sa forte capacité de propagation impliquent des conséquences sur l'ensemble des secteurs d'activités. Il apparaît que les mesures décidées par les Etats pour limiter la propagation du Covid -19 ont contribué à réduire l'activité économique. Les PME/PMI, constituant l'essentiel du tissu économique des pays de la zone et comptant

pour l'essentiel de la main d'œuvre, sont fortement exposées à la baisse de l'activité. La concentration de l'activité économique dans les capitales, amplifie la situation dans un contexte où les principaux foyers de contamination y sont enregistrés. A cela s'ajoutent les difficultés intrinsèques déjà existantes des PME/PMI (persistance des problèmes

de financement, accès limité aux marchés publics, faible productivité, faible intégration aux chaînes de valeur nationales et internationales). Les PME, nouvellement créées grâce aux facilités prévues par l'amélioration de l'environnement des affaires, sont fortement menacées, réduisant ainsi leur probabilité de survie.

INTERVENANT EXTERNE



Marc Giugni

Directeur Général Adjoint - Clientèle Entreprises
@ Société Générale Côte d'Ivoire

Marc Giugni a 19 ans d'expériences en banque : Crédit Suisse First Boston, BNP PARIBAS, groupe ECOBANK. Expérimenté en Commerce International et en Gestion de la Trésorerie, il bénéficie également d'une grande expertise de la clientèle corporate.

INTERVENANT EXTERNE



François Sporrer

Chef du Service Économique Régional pour l'Afrique de l'Ouest @ Direction générale du Trésor, République

François Sporrer possède une double formation d'ingénieur agronome ainsi que d'économiste du développement. Il a fait sa carrière dans différents dispositifs français (DREE, Business France...) d'appui à l'internationalisation de l'économie.

INTERVENANT EXTERNE



Laureen Kouassi-Olsson

Directrice régionale Afrique de l'Ouest et Centrale @ Amethis Finance

Basée à Abidjan, elle est directrice d'investissement chez Amethis dont elle a ouvert le premier bureau régional. Elle y dirige le bureau d'Afrique de l'Ouest et le département institutions financières.

INTERVENANT EXTERNE



Dr Félix Edoh Kossi Amenounve

Directeur Général @ Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) - UEMOA

Directeur Général de la BRVM et du DC/BR, Mr Amenounve a précédemment occupé plusieurs fonctions dans le système financier de UEMOA dont il est reconnu comme l'architecte des grandes réformes du marché financier. C'est un des spécialistes de la Finance les plus influents en Afrique.

MEMBRE DE L'ÉQUIPE



Arnaud Floris

Area Manager I West, Central & North Africa @ Bpifrance

Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source: FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note: (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.
Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Poissons fumés**Le Pasa offre 108 fours aux femmes de l'UGFETRAFO**

L'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes transformatrices de poissons fumés tient vraiment à cœur au gouvernement togolais. Ainsi pour alléger leur tâche, le gouvernement à travers le PASA construit 108 fours à plus de 500 membres de l'Union des groupements de femmes transformatrices de poissons (UGFETRAFO).

● Bernard AFAWOUBO

Au Togo, des milliers de femmes vivent de la transformation de poissons sur la plage de Lomé et les bordures de cours d'eau. Elles employaient des techniques traditionnelles de fumage, ce qui a des effets nuisibles sur leur santé et entachait la qualité de leurs produits. Aujourd'hui, certaines d'entre elles, réunies au sein de l'Union des groupements de femmes transformatrices de poissons (UGFETRAFO), ont bénéficié de la construction de 108 fours améliorés grâce au Projet d'appui au secteur agricole (Pasa). Plus de 500 femmes transformatrices de poissons vont jouir des avantages de ces



fours qui ont une capacité de production de 150 à 200 kg en 04 heures selon la taille des espèces et 450 à 600 kg par jour de poissons fumés. Ils amé-

lioreront la qualité de production de poissons fumés au Togo et les conditions de vie des acteurs de la filière pêche et aquaculture. Ils favorisent également

une meilleure maîtrise des pertes post-capture qui peuvent aller jusqu'au-delà de 50% pendant les saisons de pluie ou par temps nuageux. Par-dessus tout,

ils protègent les fumeuses de poissons contre les maladies oculaires souvent engendrées par la fumée. A part la qualité de production de poissons fumés et autres avantages, il faut noter que les retombées de ces fours impacts positivement les transformatrices, aussi ces fours améliorés contribuent au respect et à la protection de l'environnement grâce à l'usage rationnel de combustible et préservent le couvert végétal. Selon les responsables du Projet de réhabilitation des forêts au Togo (ProREDD), le couvert forestier augmente de 0,5% annuellement. En réalité, le Togo lutte pour restaurer 1.400.000 ha de forêts dégradées. Soulignons que la pêche contribue à 4% au PIB agricole et à

1,3% au PIB national. Ces acteurs font vivre directement ou indirectement près de 150.000 personnes. Quatre (04) types de produits de pêche transformés sont commercialisés et classés comme suit : le fumé (41%), le salé-séché (20%), le frit, le fermenté (13%), et le braisé (2%). Dans la préfecture du Golfe, 60% des produits transformés sont fumés et les autres types de produits transformés occupent chacun 20% (le fermenté séché et le frit). Dans la préfecture des Lacs, le fumé et le salé-séché occupent la première place avec chacun 22% mais apparaissent également la friture (5%) et le braisage (5%) de certaines espèces pour les restaurants qui sont au bord de la plage.

Agriculture au Togo**Les partenariats public-privé pour développer les ZTA**

Au Togo, les zones de transformation agricole (ZTA) prévues, à travers la création des agropoles, vont se développer sur le modèle des partenariats public-privé (PPP).

● Nicole ESSO

L'élaboration d'une stratégie de PPP ainsi que des instruments et mesures incitatives de sa mise en œuvre dans lesdites zones va être confiée à un cabinet. Cette structure sera chargée de proposer des mesures incitatives ainsi que le cadre juridique et réglementaire nécessaires. Ou encore une stratégie assortie de modèles concrets de PPP entre les entités institutionnelles existantes (ou à créer) et le secteur privé. Elle veillera également à prévoir les conditions de réussite de ces partenariats. Dans le même souffle, le consultant va rédiger un document présentant dif-

férents modèles de PPP envisageables, dans le cadre du développement et de l'industrialisation de l'agriculture togolaise, en ligne avec les ambitions des pouvoirs publics pour ce secteur d'activité. Le partenariat public-privé (PPP) est un mode de financement par lequel une autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement assurant ou contribuant au service public. Le partenaire privé reçoit en contrepartie un paiement du partenaire public ou des usagers du service qu'il gère. Ce mode de financement est présent dans de nombreux pays sous des formes variées. Au Togo, les réformes mis en œuvre depuis plusieurs

années pour relancer la filière agricole ont permis de parvenir à d'importantes avancées, notamment l'accroissement de la production avec des excédents régulièrement enregistrés, la stabilité des prix des produits agricoles, la réduction de la malnutrition et de la pauvreté en milieu rural. Un plan stratégique a été élaboré afin de mobiliser le secteur privé pour la promotion des entreprises agricoles, agro-industrielles et des exploitations agricoles familiales : les agropoles et agro-parcs.

Afin de permettre une gestion efficace le décret de ce jour définit le cadre général de la création, de l'aménagement et de la gestion des agropoles ainsi



que les modalités d'administration des entreprises désireuses de s'y installer. Il crée et organise la structure de promotion et de développement des agro-

poles, sous la forme d'un établissement public, dénommé 'au Togo'. Cette nouvelle structure entend être un outil d'incitation et de promotion de l'invest-

tissement, de la transformation des exportations, de la compétitivité, de l'emploi, de la croissance, et de l'aménagement du territoire.

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

AVIS D'APPEL D'OFFRES DE RELANCE
N° 10/2020/AO/COM/UEMOA + 7

Date de Publication de l'avis : 12 mai 2020

1. Le présent appel d'offres ouvert a pour objet l'acquisition de matériel roulant au profit de la Commission de l'UEMOA.
2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé pour l'appel d'offres en vue de l'acquisition de matériel roulant au profit de la Commission de l'UEMOA.

Le matériel est constitué comme suit :

N°	Désignation	Quantité
Lot unique	Véhicule de type berline	02

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour l'acquisition de matériel roulant au profit de la Commission de l'UEMOA.
4. Le délai d'exécution du marché est de quarante-cinq (45) jours.
5. Les soumissionnaires joindront à leur offre les pièces administratives suivantes :
 - un document attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations suivantes: faillite, suspension de paiement et établi conformément à la législation ou à la pratique nationale du pays de la société datant de moins de trois mois ;
 - une attestation originale justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres;
 - une attestation originale de la Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres;
 - une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire.

La non-production d'une pièce administrative ou sa non validité conduit à l'élimination de l'offre du soumissionnaire.

6. Les entreprises intéressées par le présent avis pourront acquérir le dossier d'appel d'offres à la **Direction du Secrétariat de la Commission, de la Documentation et des Archives (DSCAD) De la Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, à Ouagadougou**, contre paiement en espèces d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA**.

Les offres, rédigées en langue française, devront parvenir à **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, 01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01, Burkina Faso, au plus tard le mardi 16 juin 2020 à 9 h 30, heure locale**, accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les offres parvenues après l'expiration de ce délai ne sont pas recevables.

7. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, au siège de la Commission, à Ouagadougou, le même jour à partir de 10 H 00 mn, en présence des représentants des soumissionnaires porteurs de mandats ; ceux qui ne seront pas munis de mandats ne seront pas acceptés à la séance d'ouverture.
8. La validité des offres devra être de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres. Pendant cette période, aucun changement de prix ne sera autorisé.
9. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Commission de l'UEMOA, à l'adresse ci-dessous :

La Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 BP 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)
Département des Services Administratifs et Financiers

Personnes à contacter:

- **M. Brice SIB** - Email : bsib@uemoa.int, Tél. : 25 32 86 73/ poste 86 40
- **Monsieur Yao Bonfils KOKO** - Tél : + 226 25 31 88 73 à 76 poste 88 91
Email : bykoko@uemoa.int

10. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

Pour le Commissaire chargé du Département
des Services Administratifs et Financiers,
et par délégation
Le Directeur de Cabinet,


Adamou SOULEY



UEMOA

Vers la mise en place d'un Centre d'excellence pour l'habitat

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Assistance technique du Don IDA, le Commissaire Paul Koffi KOFFI, en chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire (DATC) a signé le mercredi 20 mai 2020 une convention avec l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou qui est en partenariat avec l'École Supérieure d'Économie Appliquée de l'Université Cheick Anta Diop de Dakar et ONU-HABITAT.



Le montant de cette convention est de 3.188.000 000 de FCFA. Ces trois Institutions appuieront la Commission dans la mise en place des indicateurs d'analyse de l'habitat et du foncier. La convention prévoit également une aide aux Etats dans l'élaboration des rapports nationaux, le montage de programmes de formation destinés aux acteurs du secteur privé et public et enfin la mise en place d'un Centre d'Excellence de l'Habitat (CEH - UEMOA). Une fois créé, le Centre d'Excellence sera logé au sein de l'ISSP qui dispose déjà d'une infrastructure d'enseignement supérieur apte à répondre aux exigences d'un centre d'excellence. L'objectif poursuivi est le développement des capacités d'analyse et de traitement des problèmes de d'habitat

et du logement des pays de l'UEMOA. c'est ainsi qu'il y aura des formations de courte durée (2-3 semaines) à l'endroit des professionnels et du privé, qui porteront sur des thématiques d'actualité et correspondant à la demande exprimée et des formations certifiantes spécialisées par module à l'endroit des professionnels, décideurs et techniciens supérieurs du privé et du public. Il est également prévu un master obéissant

aux standards internationaux de formation dès la rentrée universitaire 2022-2023 et un doctorat unique à partir de 2024-2025. Les personnes ainsi formées seront mises en réseau ainsi que leurs institutions d'accueil afin d'entretenir une communauté de compétence à jour des préoccupations de l'habitat et du logement.

Source : UEMOA



Energie électrique

Le Niger recadre l'attribution des licences

En conseil des ministres, le gouvernement nigérien a adopté un projet de décret déterminant les modalités et les conditions de conclusion des conventions de délégation et d'attribution des licences dans le cadre de l'exercice du service public de l'énergie électrique.



D'après le gouvernement il est question à travers

cette mesure de prendre en compte les particularités du sous-secteur de l'électricité-

té pour définir des règles adaptées sur la transparence et la mise en concurrence, pour des producteurs indépendants d'énergie en fonction de projet, résultat, de la planification nationale. Ce projet de décret va en droite ligne de la loi 2016 sur le code de l'électricité précisément sur la production indépendante de l'électricité au Niger.

Avec Niamey et les 2 jours

Afrique

L'ARII 2019 appelle le continent à bâtir des économies plus résilientes

La deuxième édition du Rapport de l'Indice d'intégration régionale en Afrique (ARII 2019) lancé vendredi 22 mai à Addis-Abeba relève un niveau relativement faible d'intégration du continent et invite les pays africains à bâtir des économies plus résilientes à travers l'intégration.

● Nicole ESSO

Cet Indice dont la première édition a été publiée en 2016 a été mis en place par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Banque africaine de développement et la Commission de l'Union africaine (CUA). Il classe l'intégration des pays africains au sein de leurs Communautés économiques régionales (CER) respectives et également avec le reste du continent. Il compare cinq dimensions clés à savoir, le commerce, la capacité de production, la politique macroéconomique, les infrastructures et la libre circulation des personnes. L'Indice 2019 fournit des données actualisées sur l'état et les progrès de l'intégration régionale en Afrique. Il permet également d'évaluer le niveau d'intégration de chaque CER et de leurs pays membres. Le rapport 2019 constate que davantage doit être fait pour intégrer les économies régionales afin de les rendre plus résistantes aux chocs tels que la pandémie actuelle de Covid-19. Dans l'ensemble, l'Indice montre que les niveaux d'intégration sur le continent sont relativement faibles avec un score moyen de 0,327 sur 1. « Alors que l'édition de l'Indice que nous publions aujourd'hui contient des points de coupure en 2019, la pandémie actuelle de Covid-19 a rouvert la question de savoir si suffisamment d'efforts sont faits pour faire avancer l'intégration régionale comme un moyen d'aider l'Afrique à résister à des chocs systémiques tels que celui que nous vivons », a déclaré le directeur de la Division de l'intégration régionale à la CEA, Stephen Karingi. « Cet indice est à la fois un exercice de mesure et un appel à l'action pour construire des économies résilientes grâce à l'intégration », a-t-il poursuivi ajoutant qu'« il identifiera les solutions nécessaires visant réellement à construire une Afrique intégrée ».

Répondre aux priorités d'industrialisation

Le directeur par intérim du Département des affaires économiques de la CUA, Jean-Denis Gabikini a salué la collaboration dans la production de l'Indice qui vise



à renforcer l'intégration régionale par la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Il note que l'indice couvre également les questions de propriété intellectuelle, de politique de concurrence, d'investissement et de commerce numérique qui profiteront aux phases II et III des négociations de la ZLECA. Ce rapport ARII aidera les États membres de l'UA et les CER à répondre aux priorités d'industrialisation et de valeur ajoutée pour le développement du continent, a-t-il relevé. Avec la création des CER et de la ZLECA, l'Afrique renforce l'intégration régionale en tant que priorité de développement majeure pour le continent dans le cadre du Plan d'action sur la Stimulation du commerce intra-africain (BIAT) de 2012. Le directeur pour le développement régional et l'intégration régionale à la Banque africaine de développement, Moono Mupotola a affirmé que l'indice est un instrument utile permettant de faire le suivi des progrès sur le front de l'intégration régionale. Il a précisé qu'il aide les pays à identifier les priorités pour améliorer l'intégration. « Les effets paralysants de la pandémie de Covid-19 illustrent la nécessité d'une production accrue de produits finis et de services africains qui peuvent être facilement échangés à travers le continent », a ajouté M. Mupotola. Le coordinateur du Centre africain pour la politique commerciale (ATPC) à la CEA, David Luke a souligné que les dimensions productive et infrastructurelle de l'intégration régionale sont étroitement liées. S'attaquer à ces deux dimensions ainsi qu'à la mise en œuvre de la ZLECA stimulerait de façon considérable le commerce, a-t-il affirmé.

Améliorer les réseaux régionaux de production et de commerce

Pour que l'Afrique concrétise ses efforts de longue date d'une intégration économique plus étroite, ARII 2019 a formulé plusieurs recommandations. Il s'agit d'améliorer les réseaux régionaux de production et de commerce en renforçant les capacités de production, de distribution et de commercialisation des pays. Il faudrait en outre développer des cadres de chaînes de valeur régionaux innovants dans différents secteurs en utilisant une technologie améliorée, des intrants de meilleure qualité, et des techniques de commercialisation actualisées ; mettre pleinement en œuvre la ZLECA pour supprimer les barrières non tarifaires, ce qui reste un défi majeur pour l'intégration régionale. Le rapport ARII 2019 recommande également d'améliorer les compétences des travailleurs africains pour les adapter à la technologie et aux capacités de production d'aujourd'hui et de demain pour garantir la prospérité dans l'économie mondiale et d'améliorer les infrastructures en renforçant les Partenariats public-privé. A cet égard, il recommande de puiser dans les ressources nationales et en utilisant les fonds de développement des infrastructures régionales et mondiales et d'autres outils de financement innovants, accompagnés par une concurrence rigoureuse et la transparence dans les processus d'approvisionnement et de construction. Le rapport demande aussi de mettre en œuvre le Protocole sur la libre circulation des personnes afin de renforcer la croissance économique grâce à des opportunités accrues de tourisme, de commerce et d'investissement, de mobilité du capital humain et permettre ainsi aux entreprises de trouver plus facilement des compétences, ce qui stimulera aussi la productivité.

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

Variation Jour ↓ -0,10 %

Variation annuelle ↓ -16,56 % N° 99

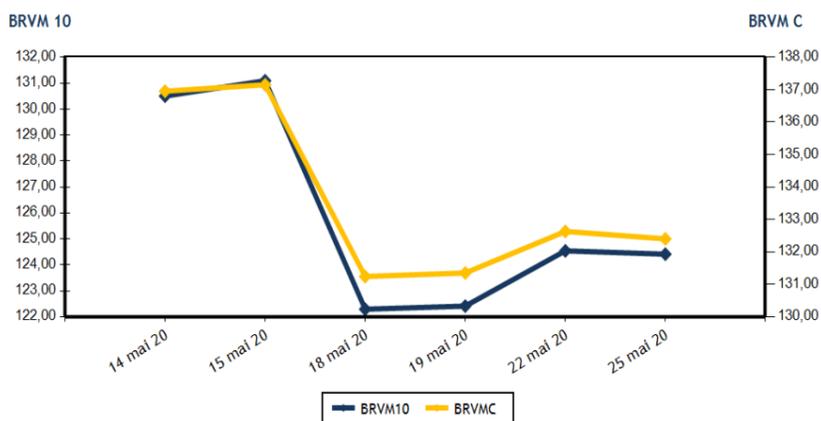
lundi 25 mai 2020

Site : www.brvm.org

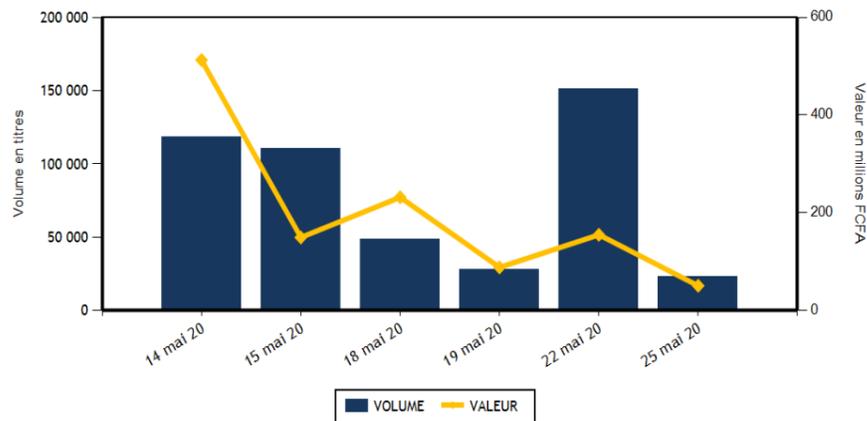
Variation Jour ↓ -0,17 %

Variation annuelle ↓ -16,86 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	3 978 105 864 641	-0,18 %
Volume échangé (Actions & Droits)	22 302	-84,97 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	43 771 200	-65,55 %
Nombre de titres transigés	33	0,00 %
Nombre de titres en hausse	7	-46,15 %
Nombre de titres en baisse	12	9,09 %
Nombre de titres inchangés	14	55,56 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	4 933 333 563 484	-0,34 %
Volume échangé	650	-76,60 %
Valeur transigée (FCFA)	6 448 300	-76,68 %
Nombre de titres transigés	8	-33,33 %
Nombre de titres en hausse	2	-33,33 %
Nombre de titres en baisse	2	0,00 %
Nombre de titres inchangés	4	-42,86 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TOTAL CI (TTLC)	1 250	4,17 %	-26,47 %
SMB CI (SMBC)	2 600	1,96 %	4,00 %
NESTLE CI (NTLC)	310	1,64 %	-21,52 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	635	0,79 %	-20,63 %
SICABLE CI (CABC)	775	0,65 %	23,02 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
UNIWAX CI (UNXC)	1 050	-4,55 %	-39,13 %
BICI CI (BICC)	3 500	-2,78 %	-48,53 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	3 100	-1,59 %	-18,21 %
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	3 250	-1,52 %	-18,65 %
ONATEL BF (ONTBF)	3 300	-1,49 %	22,00 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	32,80	-0,24 %	-12,90 %	8 649	6 900 250	61,89
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	398,59	-0,18 %	-19,54 %	2 289	15 386 005	8,31
BRVM - FINANCES	15	52,22	-0,36 %	-14,38 %	6 178	17 858 080	5,26
BRVM - TRANSPORT	2	335,74	-1,06 %	-8,46 %	120	164 900	7,94
BRVM - AGRICULTURE	5	66,33	0,00 %	-22,76 %	2 093	1 220 015	6,53
BRVM - DISTRIBUTION	7	208,00	1,25 %	-17,87 %	2 973	2 241 950	9,57
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	289,96	0,00 %	-4,08 %	0	0	3,65
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,45	
Taux de rendement moyen du marché	10,17	
Taux de rentabilité moyen du marché	11,76	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	64	
Volume moyen annuel par séance	3 030,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	4 069 609,84	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	1,39	
Ratio moyen de satisfaction	24,04	
Ratio moyen de tendance	1 727,01	
Ratio moyen de couverture	5,79	
Taux de rotation moyen du marché	0,00	
Prime de risque du marché	-0,81	
Nombre de SGI participantes	23	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 22 66 85 / 86 - Fax : +225 20 22 66 84 - Mail : brvm@brvm.org - Site Web : www.brvm.org

Airbus A380

Air France annonce l'arrêt de l'exploitation

Nouveau coup dur pour Air France KLM. La compagnie, dont l'activité a été quasi mise à l'arrêt par la crise du coronavirus, a décidé d'accélérer la sortie de sa flotte de l'A380, deux ans et demi avant la date prévue. « Face à la crise de la Covid-19 et compte tenu de son impact sur les niveaux d'activité prévus, le groupe Air France-KLM annonce l'arrêt définitif de l'exploitation des Airbus A380 d'Air France », a indiqué mercredi le groupe dans un communiqué.

Le transporteur franco-néerlandais avait déjà expliqué en juillet 2019 que pour des raisons de rentabilité de l'appareil, plus gourmand en kérosène et plus polluant que les dernières générations d'avions long-courriers, il allait cesser de faire voler le géant des airs à la fin 2022. « Avec ses quatre réacteurs, l'A380 consomme 20 % à 25 % de carburant en plus par siège que les appareils long-courriers de nouvelle génération et émet plus de CO2 », justifiait alors le groupe. Quelques mois plus tôt, en février, Airbus avait annoncé la fin de la production de l'A380, entré en service en 2007, mais boudé par les compagnies aériennes en raison de sa faible rentabilité.

« Stratégie de simplification de la flotte »

Air France-KLM a accusé une perte nette de 1,8 milliard d'euros au premier trimestre, affecté par les premiers effets du Covid-19 sur le transport aérien en mars, et affiche des perspectives très sombres jusqu'au troisième trimestre. Le retrait du Super Jumbo de la flotte d'Air France « s'inscrit dans le cadre de la stratégie de simplification de la flotte du groupe Air France-KLM qui vise à la rendre plus compétitive, en poursuivant sa transformation avec des avions plus modernes, plus performants et dont l'empreinte environnementale est considérablement réduite », poursuit le groupe. « Cinq des Airbus A380 de la flotte actuelle sont la propriété d'Air France ou en crédit-bail, les quatre autres sont en location d'exploitation », a-t-il précisé, ajoutant que les « Airbus A380 seront remplacés par



des appareils de nouvelle génération, comme l'Airbus A350 et le Boeing 787, dont les livraisons sont en cours ».

Soutiens financiers

Terrassée par la crise provoquée par les fermetures de frontières pour éviter la propagation du coronavirus, Air France s'est vu octroyer par l'État un soutien de 7 milliards d'euros, dont 4 milliards de

prêts bancaires garantis à 90 % par l'État et 3 milliards de prêt direct de l'État, avec en contrepartie des engagements sur l'amélioration de sa rentabilité et sur le plan environnemental. La compagnie

française doit réduire de 50 % les émissions de CO2 sur ses vols intérieurs d'ici à 2024 et engager une réflexion sur son réseau en France, quand des alternatives ferroviaires de moins de 2 heures 30 existent. Le gouvernement néerlandais projette aussi d'aider la compagnie KLM à hauteur de deux à quatre milliards d'euros. Pour Air France-KLM, « l'impact global de la dépréciation de la flotte d'Airbus A380 est estimé à 500 millions d'euros et sera comptabilisé au deuxième trimestre 2020 en résultat non courant », selon le groupe. Depuis fin mars, Air France assure entre 3 et 5 % de son programme habituel et dessert 43 destinations. Elle compte « reprendre progressivement ses vols » d'ici à la fin du mois de juin « et sous réserve de la levée des restrictions de voyage ».

20minutes.fr

Volkswagen «Dieselgate»

Vers un épilogue en Allemagne

La cour suprême de Karlsruhe rend son arrêt lundi dans le conflit opposant Volkswagen à des dizaines de milliers de clients.

Presque cinq ans après son éclatement, le scandale des moteurs diesel truqués s'approche lundi de son épilogue judiciaire, avec un arrêt décisif en Allemagne dans le conflit opposant Volkswagen à des dizaines de milliers de clients. Lors de l'audience tenue début mai, les juges de la Cour fédérale allemande (BGH) ont ouvert la porte à un remboursement au moins partiel des clients floués, estimant que l'achat d'une voiture équipée d'un moteur truqué constituait un préjudice en soi. Si la juridiction suprême de Karlsruhe confirme cet avis préliminaire dans son arrêt rendu à partir de 11H00 suisses des dizaines de milliers de procédures en remboursement encore en cours en Allemagne pourraient s'achever dans les prochains mois.

Crise historique

Il s'agirait du premier revers judiciaire notable du géant de l'automobile en Allemagne, dans ce scandale qui a plongé l'industrie automobile allemande, pilier de l'économie du pays, dans une crise historique dont elle peine toujours à sortir. Mais avec un accord à l'amiable signé pour éviter un méga-procès de clients allemands, et la fin d'une importante enquête pénale, Volkswagen a déjà tiré un trait sur une grande partie du «dieselgate». La Cour s'intéressait au cas de Herbert Gilbert, 65 ans, qui a acheté d'occasion en 2014 une



Volkswagen Sharan diesel, soit l'un des 11 millions de véhicules dans lesquels le constructeur a avoué en septembre 2015 avoir placé des logiciels truquant les émissions polluantes.

Procès sans précédent

La Cour d'appel avait donné raison au retraité, condamnant le constructeur à payer 25'616 euros (27'116 francs) et à reprendre le véhicule - une somme inférieure au prix d'achat de 31'490 euros (33'334 francs) car les juges ont pris en compte la perte de valeur due à l'utilisation. Volkswagen et le requérant ont fait appel, le premier car il estime qu'un remboursement n'a pas lieu d'être et l'autre pour recevoir l'intégralité du prix d'achat. Si les juges de Karlsruhe tranchent pour un remboursement, celui-ci devra «prendre en compte dans une certaine mesure» l'utilisation du véhicule, et donc sa perte de valeur, a expliqué le juge Stephan Seiters lors de l'audience. De quoi

limiter l'impact financier pour le groupe automobile, auquel le scandale a déjà coûté plus de 30 milliards d'euros (31,76 milliards de francs). D'autant que la décision intervient après la fin en avril d'un procès sans précédent en Allemagne, similaire à une «class action» à l'américaine regroupant des centaines de milliers de requérants. Volkswagen va déboursier au moins 750 millions d'euros (794 millions de francs) pour indemniser 235'000 clients en vertu d'un accord à l'amiable, une somme qui peut paraître faible comparée aux plus de 30 milliards d'euros qu'a déjà coûté le scandale au constructeur, principalement aux États-Unis. Quelque 60'000 requêtes de clients individuels se poursuivent cependant devant les tribunaux allemands et l'arrêt de la Cour fédérale sera, pour celles-ci, crucial.

Épilogue?

Avoir de la «clarté» sur «l'opinion du BGH concernant un

certain nombre de questions juridiques (...) pourrait faciliter l'aboutissement de beaucoup de procédures», estime le constructeur. Les accords à l'amiable pourraient donc se multiplier. Jusqu'ici, Volkswagen a ainsi déjà soldé des dizaines de milliers de cas. Selon plusieurs enquêtes de la presse allemande, le constructeur a surtout tenté de retarder l'arrivée du «dieselgate» devant la Haute Cour pour profiter de la perte de valeur des véhicules, ce que VW dément. Au pénal, la page est tournée pour le patron actuel Herbert Diess, renvoyé en septembre 2019 par le parquet de Brunswick pour manipulation des marchés, aux côtés du directeur du conseil de surveillance Hans Dieter Pötsch. Les deux évitent un procès moyennant le règlement de 9 millions d'euros dans le cadre d'un accord avec la justice. Les seules enquêtes majeures restantes visent l'ex-patron Martin Winterkorn, renvoyé pour «manipulation du cours de Bourse» et «fraude aggravée», et l'ex-PDG d'Audi Rupert Stadler. Une autre enquête du parquet de Stuttgart vise Hans Dieter Pötsch. Reste un grand procès d'investisseurs, qui réclament le remboursement pour la chute spectaculaire du cours de Bourse de Volkswagen. La fin de l'enquête contre les dirigeants a toutefois considérablement renforcé la position du constructeur dans cette affaire.

(aff/nxp)

Tabac

Les menthols ne peuvent plus être vendues dans l'UE

L'interdiction des cigarettes menthol s'applique à partir de mercredi 20 mai. Elle reste autorisée en Suisse.

Après quatre années de retrait progressif, l'interdiction de vente des cigarettes menthol s'applique à partir de mercredi 20 mai dans toute l'Union européenne. La nouvelle législation sur le tabac votée en 2014 et mise en oeuvre depuis 2016 prévoyait de longue date la disparition des cigarettes aromatisées, dont les mentholées. Elles représentaient 5% de part de marché en 2012, en hausse constante depuis le début du XXIe siècle, une source d'inquiétude pour les législateurs. Et en 2018, leur part de marché était toujours de 5%.

L'arôme facilite l'inhalation

Les études scientifiques ont montré que les arômes, comme le menthol, facilitent l'inhalation et peuvent jouer un rôle d'initiation au tabac chez les jeunes. Elles ont aussi été associées à une plus grande addiction. Ce type de cigarettes est encore bien plus populaire en Europe de l'Est. Cible pendant des années de pressions des différents lobbies impliqués, la directive anti-tabac vise en premier lieu à décourager les jeunes de se mettre à fumer. De cette même législation a découlé la mise en garde sur la dangerosité des cigarettes couvrant les deux tiers des paquets. L'UE s'alarmait, car pas moins de 700.000 décès prématurés étaient imputés au tabac dans l'UE, en dépit d'un recul de la proportion des fumeurs en Europe, de

40% en 2002 à 28% en 2012.

Les Polonais, gros fumeurs de menthol

En Pologne, pays où les cigarettes au menthol représentent près de 30% du marché, selon la Chambre de commerce, l'échéance de l'interdiction a pourtant pris par surprise de nombreux fumeurs. Une organisation de consommateurs, Forum Konsumentow, a publié une enquête dont il découle qu'une semaine avant la date limite, 51% des fumeurs ignoraient l'arrivée de l'interdiction et 20% se disaient prêts à acheter des cigarettes au menthol au marché noir, assez développé et où circulent des cigarettes de provenance incertaine.

Les Néerlandais ont fait des réserves

Aux Pays-Bas, les consommateurs ont préparé la transition en faisant des réserves, selon les médias locaux. «Ces derniers mois, les clients ont commencé à acheter de plus en plus. Les gens sont vraiment un peu inquiets, genre aidez-moi, j'ai fumé toute ma vie, qu'est-ce que je fais maintenant?» a ainsi raconté Mary Gram, buraliste dans la ville côtière de Monster, interviewée par la chaîne publique NOS. D'autres pays sur le continent autorisent encore la vente de ces cigarettes, comme la Suisse.

(aff/Le Matin)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Journée internationale des forêts	21 mars 2020	Néant	www.fao.org
Conférence sur les frontières des facteurs d'investissement	2 - 3 Avril 2020	Royaume-Uni	http://wp.lancs.ac.uk/fofi2020/
Forum Ivoirien du Digital (FID) 2020	3 et 4 Avril 2020	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://fidci.com/
Conférence internationale sur la théorie appliquée, la finance macro et empirique	13 - 14 avril 2020	Grèce	http://amef.uom.gr/ amef@uom.edu.gr
3e réunion internationale sur la politique forestière	15 au 17 avril 2020	Copenhague (Danemark)	ifpmthree@gmail.com
Conférence internationale sur les ressources en fibres ligneuses et leur commerce	20 au 22 avril 2020	Lisbone, Portugal	https://www.itto.int
Semaine africaine du climat	20 au 24 avril 2020	Ouganda	http://unfccc.int/fr
Atelier annuel sur la macroéconomie appliquée	24 - 26 avril 2020	Chine	kerstin.el-shagi@cfds.henuecon.education
Semaine du commerce électronique	27 avril au 1er mai 2020	Genève, Suisse	+33 (0)617 076412 www.by-connect.com
Salon international du bétail et de la viande de l'Afrique de l'ouest	07-10 mai 2020	Lomé, Togo	https://www.afrique-agriculture.org/articles/nos-evenements/
Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020	11 au 19 juin 2020	Marseille, France	https://uicn.fr/congres-mondial-uicn-2020/
Conférence EcoMod (Modélisation et science des données)	8 au 10 juillet 2020	Milan, Italie	Theresa.Leary@EcoMod.Net
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant

HOROSCOPE finance

Bélier : Avec Saturne, l'astre de la restriction et des épreuves, en aspect dysharmonique, vous commencez à trouver que vos revenus stagnent vraiment trop. Mais ne vous découragez pas : vos efforts sont en train de porter leurs fruits. Même si vous avez encore du mal à organiser votre budget, patience, vous allez bientôt pouvoir trouver un meilleur équilibre et oublier vos soucis.

Taureau : Vous serez tiraillé entre deux tendances. D'un côté, vous voudrez vraiment faire des économies. Mais de l'autre, vous aurez envie de vider votre compte en banque pour éblouir l' élu de votre cœur. Tâchez d'être raisonnable !

Gémeaux : Bonne journée pour effectuer des placements à long terme ou pour réaliser une opération immobilière juteuse. Vous bénéficierez de beaux coups de chance. L'audace paiera, grâce aux influx de Mercure.

Cancer : Vous aurez des opportunités concernant une transaction financière qui se révélera avantageuse. Cela pourrait concerner une vente de biens ou de titres, ou encore la possibilité d'une nouvelle source de revenus.

Lion : Cet aspect de Pluton devrait très nettement vous aider à améliorer vos revenus, à faire de bons placements, à choisir des investissements rentables, ou à vous lancer dans des achats dont vous ne pourrez que vous féliciter.

Vierge : Le Soleil en cet aspect devrait favoriser le maintien de votre équilibre budgétaire. Cependant, cette planète par nature positive pourra avoir pour effet de renforcer votre optimisme et votre confiance en vous, et du même coup de vous rendre encore plus euphorique et dépensier qu'à l'ordinaire. Certains d'entre vous pourraient même aller jusqu'à vider leur compte épargne pour s'offrir une folie coûteuse !

Balance : Si vous avez des ennuis d'argent, Jupiter en bonne position vous offrira de nombreuses possibili-

tés de vous en sortir. Certes, vous devrez effectuer des démarches, écrire des lettres, contacter des personnes influentes et probablement faire appel à certains de vos amis. Mais n'ayez pas peur de vous lancer dans l'aventure : ce que vous entreprenez cette fois aura toutes les chances d'aboutir.

Scorpion : Votre situation matérielle ne se consolidera que lentement. Inutile de vous démener dans l'espoir d'une amélioration spectaculaire. Il sera dans votre intérêt de montrer patient et persévérant. «Petit à petit, l'oiseau fait son nid» (proverbe français).

Sagittaire : Mercure en aspect harmonique va se révéler utile à vos finances. Grâce à lui, vous ferez preuve d'une grande lucidité concernant vos possibilités financières, ce qui vous permettra d'organiser au mieux votre budget pour les mois à venir. Mercure étant une planète de dialogue, vous devriez aussi profiter de son passage pour reprendre ou entamer des négociations financières, que ce soit avec votre banquier, ou avec vos partenaires d'affaires.

Capricorne : Ce jour vous pourrez effectuer d'excellentes transactions financières et réaliser de fructueux placements. Une affaire litigieuse concernant des biens familiaux trouvera un heureux dénouement.

Verseau : Ne vous laissez pas déborder par les problèmes financiers en essayant de les éviter. Soyez très circonspect dans vos dépenses. Mettez soigneusement vos comptes à jour pour prévenir les oublis susceptibles d'avoir de fâcheuses conséquences.

Poissons : Tous les natifs du signe qui se débattent avec des fins de mois difficiles devraient pouvoir commencer à rééquilibrer leurs comptes cette fois. L'arrivée de Jupiter, planète de chance, mais aussi planète d'argent, dans une position favorable pour vous, va en effet donner le top départ à une période plus facile sur le plan financier.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investitions économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com

Site web : www.leconomistedutogo.com

REC N°0602/11/12/19/HAAC

Adresse AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K. ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA
Nicole ESSO
Kodji GATOR JOE
Vivien ATAKPABEM
Junior OREDOLA
Eyram AKAKPO
Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE
00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

Imprimerie

J.C. Inter press
Tirage: 5000



CORONAVIRUS (COVID-19)

Mesures de prévention



Éviter les contacts étroits des personnes qui présentent des « signes respiratoires tels que toux ou éternuements »



Se laver fréquemment les mains



Couvrir votre bouche et votre nez lors des éternuements



Éviter de vous toucher les yeux, le nez et la bouche



Éviter les situations de grand rassemblement dans une atmosphère confinée (concert, spectacle, etc.)



Restez chez vous, pratiquez une hygiène respiratoire et des mains en cas de signes respiratoires légers



Si vous avez de la fièvre, de la toux et de l'essoufflement, appelez votre médecin qui vous indiquera la conduite à tenir



Sauf nécessité absolue, éviter tout voyage en zone de Covid-19 déclarée



Associer le port des masques à un lavage fréquent des mains avec de l'eau et du savon ou avec une solution hydro-alcoolique



Éviter tout contact direct non protégé avec des animaux sauvages



Toute personne récemment revenue d'un voyage dans un pays à risque et présentant l'un des signes de la maladie, doit appeler le numéro vert du Ministère de la santé suivant :

22 22 20 73 / 91 67 42 42

Comité d'Hygiène,
Santé et Sécurité au travail (CHSST) / BOAD

Journée de l'Afrique 2020

L'ONU appelle au respect des pratiques démocratiques

A l'occasion de la Journée de l'Afrique, le chef de l'ONU a réaffirmé son entière solidarité avec les populations et les gouvernements d'Afrique dans la lutte contre la Covid-19, tout en appelant au respect des pratiques démocratiques alors que plusieurs élections risquent d'être reportées en raison de la pandémie.

● Junior AREDOLA

Cette année, la célébration de la Journée de l'Afrique, ce 25 mai 2020 a lieu dans des circonstances extrêmement difficiles, alors que le monde entier est confronté à la pandémie du Covid-19. Le virus n'épargne pas l'Afrique et menace de compromettre les progrès accomplis par les pays africains dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et des buts fixés dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA). « Grâce à des mesures rapides et coordonnées, les pays africains ont fait preuve d'un grand leadership », s'est félicité lundi le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, dans un message publié pour la Journée de l'Afrique. L'UA a créé un groupe de travail chargé d'élaborer une stratégie à l'échelle du continent et nommé des envoyés spéciaux pour mobiliser le soutien de la communauté internationale. Le Conseil de paix et de sécurité de l'organisation panafricaine a également pris des mesures

pour contrer les répercussions négatives du Covid-19 sur la mise en œuvre d'accords de paix et de mesures de réconciliation de très grande importance. Les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies (CDC) ont créé un fonds destiné à la riposte, tandis que les États membres africains de l'ONU ont pris des mesures fermes pour contenir la propagation du virus et en atténuer les conséquences socio-économiques.

Faire taire les armes et apaiser les tensions

M. Guterres s'est réjoui du soutien que l'UA a apporté à son appel en faveur d'un cessez-le-feu mondial pour lutter contre la pandémie du Covid-19. Une requête qui fait pendant au thème de l'organisation panafricaine pour 2020 : « Faire taire les armes : créer les conditions propices au développement de l'Afrique ». Des groupes armés au Cameroun, au Soudan et au Soudan du Sud ont répondu à l'appel et déclaré des cessez-le-feu unilatéraux. « J'implore les

autres mouvements armés et les gouvernements concernés en Afrique de faire de même », a dit le Secrétaire général, qui s'est également réjoui du soutien que les pays africains ont apporté à son appel en faveur de la paix dans les foyers et de la fin de toutes les formes de violence, y compris à l'égard des femmes et des filles. La pandémie du Covid-19 n'est pas sans impact sur la consolidation de la démocratie en Afrique. Une vingtaine de pays africains devaient organiser des élections cette année. Mais certaines d'entre elles seront reportées en raison de la pandémie, ce qui pourrait avoir des conséquences sur la stabilité et la paix. « J'exhorte les décideurs africains à établir un dialogue politique inclusif et soutenu afin d'apaiser les tensions suscitées à cet égard et de respecter les pratiques démocratiques », a déclaré M. Guterres.

Alléger la dette et rendre abordable tout vaccin et traitement contre la Covid-19



● Photo: IRIN/Nancy Palus. Des Guinéens dans les rues de Conakry patientent devant les bureaux de vote lors de l'élection présidentielle du 27 juin 2010 (archive)

Mercredi dernier, l'ONU a publié une note de synthèse décrivant les conséquences de la pandémie du Covid-19 pour l'Afrique. Les Nations Unies demandent un allègement de la dette et que des mesures soient prises pour maintenir l'offre des produits alimentaires, protéger les emplois et prémunir le continent africain contre les pertes de revenus et de recettes d'exportation. « Comme le reste du monde, les pays africains devraient avoir

un accès rapide, équitable, et à un prix abordable, à tout vaccin ou traitement éventuel », a dit le chef de l'ONU. Pour le Secrétaire général, les gouvernements africains, « comme tous les autres gouvernements à travers le monde », peuvent également profiter de ce moment pour élaborer de nouvelles politiques qui renforcent les systèmes de santé, améliorent la protection sociale et poursuivent des voies respectueuses du climat.

« Adopter des mesures en faveur des personnes employées dans le secteur informel, dont la grande majorité sont des femmes, sera une étape importante de la reconstruction, tout comme tirer parti de la pleine participation et de l'esprit d'initiative des femmes », a dit M. Guterres, ajoutant que « l'inclusion et le rôle mobilisateur des jeunes seront également essentiels à chaque étape ».

Covid-19

Atissou Capoeira vole au secours des populations vulnérables

L'association Atissou Capoeira a décidé de voler au secours des populations les plus touchées par la covid-19. Mercredi, l'organisation s'est mobilisée dans le quartier Bè-Alaglo (banlieu situé au sud-est de la capitale), afin de faire des dons aux populations, leur témoignant un total soutien lors de cette crise sanitaire.

D'entame, l'association Atissou Capoeira a sensibilisé les habitants de cette localité sur l'importance et la mise en application des mesures barrières notamment la distanciation sociale, le lavage des mains, le port de masque et d'autres mesures en rapport à la riposte au covid-19. Afin d'aider les habitants du quartier de Bè-Alaglo à prendre en compte les mesures barrières, l'association leur a offert des colis contenant des bavettes, du savon, du riz et d'autres vivres. « Comme on le dit



souvent, la répétition est l'art de la pédagogie. Ce don de

l'association Atissou Capoeira est le bienvenu et surtout

pour la sensibilisation sur les mesures barrières qu'elle

a faite pour nous la population de Bè Alaglo », a confié le Chef de Bè Alaglo. Selon le président de l'association Atissou Capoeira, Blavo Lossa Laurent Bob, ce geste est synonyme de soutien aux populations vulnérables pendant ces moments difficiles. « Nous voulons à travers cette initiative, témoigner notre soutien aux personnes en situation difficile pendant cette crise sanitaire », a-t-il indiqué. Il est à noter qu'avant le quartier Bè-Alaglo, le groupe a sillonné d'autres artères de la ville notamment le quar-

tier Tokoin Super Tako, puis Kpogan Bamé avec le même objectif. Une initiative que le chef du quartier a apprécié. « Je suis très content de l'initiative entreprise par l'association et elle salutaire. Nous les encourageons à tourner son regard vers d'autres quartier qui abritent d'autres personnes qui également dans le besoin », Togbui Agbéwonou Essè, chef quartier de Kpogan Bamé. Le groupe Atissou Capoeira est une organisation qui œuvre dans le domaine culturel.

iciLome

Baromètres Togo

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée puis se laver les
mains



SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du
coude en cas de **toux** ou
d'éternuement.



LIMITER

les contacts proches. Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
elles toussent, éternuent ou ont de la
fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIÈVRE, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoè route de la cour d'appel (derrière IPP institut)
Tel 00(228) 22 40 40 46 / 92 06 85 06 E-mail setiftogo@gmail.com Lomé